

**Nevers, CTSD du 8 février 2021**

Madame la directrice académique,

Mesdames, messieurs les membres du CTSD,

L’Unsa éducation va, comme ce matin , débuter son propos avec la question du dialogue social dans notre département. En effet, nous avons reçu un calendrier plus que tardivement, les délais d’envoi des convocations ne sont pas respectés, les documents de travail ne sont pas envoyés dans les temps, les dates des instances sont modifiées à la dernière minute, le travail des représentants des personnels n’est pas respecté, ni le règlement intérieur du CTSD. Nous souhaitons, que, enfin, dans notre département toutes facilités soient données aux membres de notre comité pour exercer correctement leurs fonctions.

Nous nous retrouvons ce jour pour la répartition des moyens dans le département. Les principales mesures budgétaires actées au plan national vont dégrader les conditions d’enseignement dans le second degré : l’UNSA Education dénonçait déjà ces choix l’an passé. Les moyens prévus ne feront qu’accentuer la mise sous tension des établissements.

Nationalement, ce sont 1800 postes en moins pour affronter une situation qui restera forcément difficile voire intenable : en imaginant, avec beaucoup d’optimisme, que le contexte sanitaire actuel ne soit plus qu’un vague souvenir, il faudra alors travailler à en effacer les stigmates, ce qui, toujours avec beaucoup d’optimisme, prendra de longs mois.

Notre système scolaire repose sur le beau principe d’égalité républicaine. Actuellement, le profil d’élèves n’ayant pas eu sur les deux dernières années scolaires une présence totale dans les établissements devient problématique.

Cette question est essentielle. Elle a bien sûr un lien avec les moyens accordés aux établissements mais doit aussi être traitée en tant que telle. Comment s’organiser pour que les réalités de terrain ne soient pas éloignées des beaux principes ? C’est le sujet qui alimente les discussions de nos collègues depuis des mois.

Dans l’académie de Dijon, les prévisions de rentrée sont comme les années précédentes à la baisse. Une diminution de 113 postes devient par la création de 40 ETP en HSA une perte sèche de 73 postes. Les conséquences concrètes sont bien sûr connues : perte d’heures dans les DHG des établissements, nombre d’élèves par classe qui ne cesse d’augmenter, gestion des HSA en hausse, plus de mesures de carte scolaire, de postes partagés et moins de postes affichés au mouvement.

La suppression des 113 postes et leur compensation partielle par 40 emplois en HSA est un choix aberrant qui complexifie l’organisation des établissements, fait obstacle au fonctionnement des collectifs pédagogiques, ajoute de la pression pour des personnels surchargés et à la limite de la rupture.

L’UNSA éducation réaffirme son opposition au recours systématique aux heures supplémentaires pour compenser une insuffisance structurelle de postes dans les établissements.

Le collège est un maillon qui nous paraît sacrifié sur l’autel de l’austérité budgétaire.

C’est d’ailleurs en ce sens que le SE Unsa pour les enseignants, le SNPDEN pour les chefs d’établissements et le SN2D pour les directeurs de formation ont écrit un courrier commun au niveau national.

L’UNSA Education est également demandeuse de perspectives pour donner à l’école inclusive les outils de la réussite.

Enfin, le projet de loi dite 4D prévoit le transfert de la médecine scolaire aux départements et évoque pour les adjoints gestionnaires des collèges et lycées une autorité conjointe du chef d’établissement et de la collectivité.

Cela provoque des inquiétudes fortes et une colère légitime des personnels concernés et des équipes.

Nous réaffirmons ici notre soutien à nos collègues représentés dans notre fédération par le SNIES pour les infirmières scolaires, le SNMSU pour les médecins scolaires et A&I pour les personnels administratifs.

Madame la Directrice Académique,

Nous n’avons jamais eu autant besoin de cohérence, de lien, de solidarité et de perspectives pour l’avenir. Une telle gouvernance nie la réalité des défis éducatifs et pédagogiques qui se seront encore accrus après plus d’une année de scolarité impactée par la pandémie de COVID 19.

L’organisation des établissements ne relève plus du défi mais des renoncements à l’essentiel. Les principaux acteurs que sont les personnels et les élèves n’ont aucune autre issue que de subir ces choix au détriment de leurs conditions de travail pour les premiers et d’apprentissage pour les seconds.

Quelle éducation et quel avenir voulons-nous pour nos jeunes ?

Merci de votre attention.